

N° 5/9.20

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2019
OBJET : GESTION 2019**

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

La Commission de gestion 2019 a été nommée lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2019, conformément au règlement du Conseil Communal. Le tournus déterminé par les chefs de groupe prévoyait cinq membres PSIG, cinq membres PLR, deux membres VERTS, deux membres UDC, un membre EM, ainsi qu'un suppléant par groupe politique. Cette année, la présidence de la Commission de gestion revient au groupe des Verts.

Ainsi, les quinze membres et les cinq suppléants ont été convoqués par la Municipalité à la première séance fixée au 22 janvier 2019. Ils ont été reçu par M. le Syndic, Vincent JAUQUES ainsi que par M. Giancarlo STELLA, secrétaire municipal qui ont rappelé les compétences spécifiques de la commission de gestion ainsi que ses droits, ses devoirs et les limites d'investigation.

1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Suite à la présentation de la Municipalité, les membres ont été réparti en sept sous-commissions en fonction des différents Dicastères. A noter que cette année également la commission de gestion a accusé un taux de renouvellement de 50% par rapport à 2018. Comme à l'accoutumée, les contraintes suivantes ont été appliquées :

1. Il y a 2 membres par sous-commission et chacune d'entre elle est affiliée à un dicastère;
2. Les membres ne doivent pas être du même groupe politique;
3. Le président-rapporteur et le Municipal ne peuvent pas provenir du même groupe politique.

La commission a été nommée comme suit :

Présidence	Yvan CHRISTINET (VERTS)
<i>Administration, culture et relations extérieures (ADM)</i> Vincent JAUQUES (PSIG)	Présidence : Emilie BOVET (PLR) Membre : Philippe GUEYDAN (UDC)
<i>Finances et promotion économique (FIN)</i> Mélanie WYSS (PLR)	Présidence : Nathalie HENTSCHEL (PSIG) Membre : Johan BUCHER (PLR)
<i>Sécurité, informatique et manifestations (SEC)</i> Anne-Catherine AUBERT-DESPLAND (PSIG)	Présidence : Jean-Pierre MORISETTI (UDC) Membre : Sylvie TRUDU (PSIG)
<i>Sports, bâtiments et environnement (SPO)</i> Philippe DERIAZ (PSIG)	Présidence : Jean-Marc NARR (PLR) Membre : Michaël FURHOFF (PSIG)
<i>Infrastructures et gestion urbaine (INF)</i> Jean-Jacques AUBERT (PLR)	Présidence : Claudine DIND (VERTS) Membre : Françoise ADLER (PLR)
<i>Cohésion sociale et logement (COH)</i> Sylvie PODIO (Verts)	Présidence : David GUARNA (EM) Membre : Katharina DELLWO BAUER (PSIG)
<i>Urbanisme, constructions et mobilité (URB)</i> Éric ZÜGER (PSIG)	Présidence : Marc TISSOT (PLR) Membre : Martine ROCHAT (PSIG)
Suppléant.e.s par groupe politique	Anne Françoise COSANDEY (PSIG) Xavier DURUSSEL (VERTS) Marc LAMBRIGGER (UDC) Béatrice GENOUD-MAURER (PLR) Philippe LAURENT (EM)

La Commission de gestion a tenu huit séances plénières le 22 janvier, 26 février, le 10 mars, le 27 avril, le 12 mai, le 28 mai, le 22 juin et le 11 août de 18 h 30 à 20 h, parfois un peu plus longtemps...

A noter que les séances du mois d'avril et mai se sont déroulées par visioconférence, la pandémie de coronavirus ayant bloqué toute la planète avec à la clé un semi-confinement obligatoire.

Les séances se sont déroulées de manière conviviales et constructives. Chacun a pu exprimer ses opinions dans le respect d'autrui. Les séances par ordinateur interposé ont par contre éprouvé la patience et les nerfs des commissaires, qu'ils soient aguerris à cette technologie...ou pas ! Cette expérience sera à jamais gravé dans les mémoires, car nous avons tous relevé ce défi dans un délai record et avec une rare discipline (parler un à la fois, micro ouvert seulement quand on parle, lever la main pour demander la parole).

La troisième séance en "distanciel" a connu son épilogue avec le moment du vote (rapports et vœux) avec une diversité de manière de voter qui ont désarçonné votre président. (certains levaient le pouce visuellement, d'autres avec un icône, d'autres n'avaient toujours pas le son, certains que l'image). C'est finalement par SMS que les résultats ont pu être confirmés.

Cette situation inhabituelle a également bouleversé notre calendrier, puisque certaines sous-commissions n'ont pu démarrer leurs travaux que pendant la pandémie. Les rencontres avec l'administration ont été fortement ralenties par les mesures sanitaires. Dès lors, la commission de gestion a fait la demande exceptionnelle de pouvoir suivre la proposition urgente du Conseil d'Etat du 20 mars 2020 qui permet de reporter de trois mois le dépôt du rapport de gestion. Nos travaux sont seront ainsi débattus au Conseil communal de septembre.

Quant aux sous-commissions, elles ont participé à 47 séances dans leur ensemble d'une durée entre 1 h et 3 h 15. Chaque rapport détaille les dates des rendez-vous, les lieux visités et les participants. Le président de la commission a demandé à approfondir 2 thèmes principaux vu les conditions de travail inhabituelles, dans un souci de d'efficacité et afin de travailler en harmonie.

2 VISITES DE LA COMMISSION DE GESTION

Comme énoncé plus, la situation sanitaire a contraint l'administration a annuler deux visites habituelles et festives de la COGEST (adduction d'eau du Morand, Sauvetage).

Seule rescapée, la visite des alpages s'est déroulée le 5 septembre 2020.

3 RENCONTRE AVEC LA COMMISSION DES FINANCES

D'entente avec la commission des finances, nous n'avons pas tenu de séance formelle. En effet, les deux commissions n'avaient aucune question à partager. Vu le peu de relation entre ces deux commissions, et les réflexions des COGEST précédentes, il y a lieu de se poser la question de l'utilité de cette rencontre à terme.

4 VŒUX EN SUSPENS

Dans le cadre de l'analyse du rapport de gestion 2019, chaque sous-commission a passé en revue les vœux en suspens selon la liste communiquée par la Municipalité. Les différents rapports des sous-commissions traitent de ceux-ci par dicastère concerné.

A la lumière des rapports et réponses de la Municipalité, 18 vœux sur les 49 en suspens sont proposé au classement, ce qui est un élément positif.

En revanche, le thème du "littering" a été l'objet de discussions régulières. Si la commission a pu noter avec satisfaction que la Municipalité fait tout son possible au niveau de la prévention (suite aussi à des vœux de précédentes commissions de gestion ou d'interventions au Conseil), nous regrettons de constater que la voirie est régulièrement souillée par des déchets. Et ce n'est pas la faute du dicastère INF qui engage des moyens importants pour suivre, bientôt 24h/24h, cette problématique ! Il semble malheureusement que le temps de passer par la voie complémentaire de la répression est venu. Ces futures actions peuvent aussi être inventives, un membre de la commission de gestion a pu observer qu'en France, par exemple, les amendes pour littering sont clairement affichées en "publicité informative" sur les bus urbains...

Dès lors, le commission de gestion émet le vœu suivant :

VŒU N° 1 - 2019: Que la Municipalité prenne toutes les mesures nécessaires au maintien du respect et de la propreté notamment des éco-points de quartiers, qui malgré les actions et campagnes "positives" sont régulièrement l'objet de déprédations. Nous demandons à la Municipalité, de faire respecter le mandat délégué à la PRM qui est d'appliquer la LAOC.

5 PERSPECTIVES

Morges grandit vite et les besoins de la population aussi. La commission de gestion a pu observer que notre administration s'adapte régulièrement dans le trois domaines de la durabilité. Que ce soit au niveau des RH (revalorisation des fonctions), au niveau des espaces verts (toits végétalisés, énergies renouvelables) et au niveau économique avec son délégué.

L'évolution rapide des nouveaux habitants ne permet peut-être plus à notre administration de réfléchir à sa vision à moyen et long terme (gestion du territoire, de la mobilité). Nous encourageons ainsi la Municipalité et ses services à réserver du temps pour décider du futur de notre ville.

6 CONCLUSION

Le travail de la commission de gestion se déroule dans un agenda qui est toujours assez serré. Cette année a atteint des sommets avec la pandémie de coronavirus qui s'est invité au programme. En interdisant nos séances en présentiel pour des raisons sanitaires, une autre forme de conférence a été adoptée. Il a fallu s'adapter et je remercie ici sincèrement toute l'équipe de la commission de gestion pour les efforts entrepris afin de respecter le calendrier fixé. Une fois n'est pas coutume, les séances se sont aussi déroulées dans une ambiance hors clivage particulièrement agréable qui permet une analyse objective des dicastères.

Vu les circonstances, nous remercions également chaleureusement les collaborateurs, les chefs de service et les municipaux pour leur disponibilité et leur persévérance à répondre à l'ensemble de nos questions. Tant l'accueil au sein de leur service et les réponses fournies nous ont permis d'analyser et d'évaluer les missions et tâches confiées à l'administration de notre commune.

Suite à ses travaux, la commission de gestion 2019 émet treize vœux. Elle souhaite que ceux-ci puissent être reçus favorablement par la Municipalité et le Conseil et mis en œuvre dans un délai raisonnable.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission de gestion et des rapports des sous-commissions,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019 ;
2. de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil ainsi que ceux encore suspens émis les années précédentes;
3. de donner décharge à la commission de gestion de son mandat.

au nom de la commission
Le président-rapporteur

Yvan Christinet

Annexes:

- Annexe 1 : rapport de la sous-commission ADM (6 pages), 1 vœu
- Annexe 2 : rapport de la sous-commission FIN (4 pages), 0 vœu
- Annexe 3 : rapport de la sous-commission SEC (8 pages), 1 vœu
- Annexe 4 : rapport de la sous-commission SPO (12 pages), 3 vœux
- Annexe 5 : rapport de la sous-commission INF (11 pages), 3 vœux
- Annexe 6 : rapport de la sous-commission COH (12 pages), 2 vœux
- Annexe 7 : rapport de la sous-commission URB (7 pages), 2 vœux
- Annexe 8 : récapitulatif des vœux 2019, réponse de la Municipalité et déterminations de la Commission de gestion (8 pages)

Rapport présenté au Conseil communal en séance du 2 septembre 2020.